

<https://www.humanite.fr/center-parcs-le-mirage-de-la-nature-676007>

CENTER PARCS, LE MIRAGE DE LA NATURE

Mercredi, 21 Août, 2019 par Alexandra Chaignon

Depuis 2007, le bois des Avenières, à Roybon (Isère), est le terrain d'une lutte qui oppose le groupe Pierre & Vacances aux défenseurs de l'environnement. Une histoire de gros sous qui surfe sur l'envie de nature des Français.

Un cocon niché en pleine nature, des activités ludiques pour toute la famille, une eau à 29 ° C toute l'année... Profiter d'une escapade dans un village de vacances Center Parcs, c'est faire « le plein de nature », promet la maison mère, le groupe Pierre & Vacances, qui possède six domaines en France. « La nature est essentielle à nos yeux et nous aimons en prendre soin », allègue son site, tout en vantant des pratiques « respectueuses de l'environnement ».

Du pur greenwashing qui fait tousser les opposants au projet de village de Roybon, en Isère. Depuis 2010, ceux-ci mènent une intense bataille juridique pour empêcher cette opération immobilière de mille cottages, d'un montant de 390 millions d'euros, qui prévoit de s'implanter sur 202 ha dans le bois des Avenières. Un terrain qui est bien plus qu'une simple parcelle au cœur d'une forêt : la moitié de la zone d'emprise du complexe est située au cœur d'un bassin hydrographique qui alimente le nord de la Drôme et une partie de l'Isère. C'est aussi un réservoir de biodiversité. « Ce grand projet inutile imposé est une aberration », dénonce l'association Pour les Chambaran sans Center Parcs (PCSCP). Elle pointe « la destruction de 110 ha de zones humides précieuses pour l'alimentation en eau potable de la région et la mise en péril localement de 37 espèces protégées ».

Un pillage massif de l'environnement auquel s'ajoute l'hérésie que représente l'installation phare des Center Parcs: l'Aqua Mundo, cette bulle géante qui abrite piscine, jeux aquatiques ou espèces végétales tropicales, maintenue à 29 degrés toute l'année. Donc, avec du chauffage en hiver et de la climatisation en été. Plusieurs associations écologistes opposées à trois nouveaux projets de Center Parcs (Roybon en Isère, mais aussi Le Rousset en Saône-et-Loire et Poligny dans le Jura) ont calculé le bilan carbone de ces futurs complexes. Le résultat est « catastrophique », avec des émissions de gaz à effet de serre estimées à 47 655 tonnes

équivalents CO 2, dues en grande partie à plus de 100 millions de km parcourus chaque année par les clients pour s'y rendre. Sans compter le gaspillage de 13 000 tonnes de bois par an pour chauffer les installations.

Mais ces arguments restent inaudibles pour les défenseurs de ces complexes, les élus locaux obnubilés par les promesses d'emplois et d'attractivité de leur territoire. Dans l'Isère, le groupe les a appâtés en leur faisant miroiter 468 équivalents temps pleins. Précision: dans les Center Parcs existants, sur 100 emplois créés, financés à grand renfort d'argent public, 80 sont en CDI mais la moitié sont à temps très partiel, en moyenne 12 heures par semaine payées moins de 300 euros...

ALEXANDRA CHAIGNON